



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies professionnelles

Question écrite n° 90016

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les risques de l'exposition à l'amiante. Les graves conséquences de la contamination par l'amiante en matière de santé publique sont désormais connues. Le rapport de la mission d'information consacrée à cette problématique vient d'être rendu public. Il propose notamment d'assurer un meilleur suivi médical des personnes exposées, par l'envoi de courriers à des populations ciblées, par la généralisation, dans le respect d'un protocole médical, du recours au scanner thoracique, ou par l'accompagnement psychologique. Aussi, il souhaiterait savoir quelles sont ses intentions pour assurer un meilleur suivi médical des personnes exposées.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90016

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 2006, page 3294